

Image not found or type unknown



Scinder un crédit commun en deux suite à une séparation

Par **Alana**, le **18/02/2008** à **11:27**

Bonjour, rnMon ami a un crédit commun avec son ex-compagne jusqu'en 2010. rnJ'aimerais savoir si il y a une possibilité de scinder ce crédit en deux de façon à ce qu'il n'y est plus de problème d'argent entre eux.rnEn effet, nous aimerions ouvrir un compte commun mais nous n'osons pas car si des problèmes d'argent subsistent sur le compte de son ex-compagne, je serai par contagion aussi exposée. Ce qui nous laisse dans l'impasse, nous devons attendre encore 2 ans et 2 ans ça peut être long.rnDe plus, cette personne a régulièrement des soucis financiers ce qui met mon ami dans des situations délicates ce qui engendrent souvent des discordes entre nous.rnMerci de vos réponses.